



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

Fax 05 63 65 94 65

mairie@lafrancaise.fr
www.lafrancaise.fr

DECISION

2026-11

Objet : Modification de deux menuiseries au sein de l'école J. Baylet (Lunel)

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

DECIDE

- ▶ **D'attribuer** les travaux de fourniture et de pose de deux baies vitrées au sein de l'école J. Baylet (Lunel), à l'entreprise Alu Diffusion pour un montant de 15 686,62€ ht soit 18 823,94€ ttc ;
- ▶ **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Fait à Lafrançaise,

Le 9 mars 2026.



Le Maire,

Thierry DELBREIL

Délais et voies de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)

